

COMPTE -RENDUS DE LA COMMISSION SPORTIVE FEDERALE

ET DU

CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 3 FEVRIER 2024

Le C.A. de la 12^E Région s'est réuni le Samedi 3 Février 2024 au siège de l'Entente Colombophile Limousine, 19, rue des Colombes à LIMOGES 87000.

Etaient présents : Yves ANDRIEUX, Nicolas ANDRIEUX, Antonio RODRIGUES, Robert TARDY, Michel DELCOURT, Christian NYLAND, Gilles BERGERON, Firmino FERREIRA, Claude STROJEK, Michel GUILLON.

Excusés : Christian DUPUY, Jean Philippe PIRON.

Absents : Frantz DUHAMEL, Jean Claude BERTEAU, Bruno BERTEAU.

Le Président Yves Andrieux ouvre la séance à 15H 05, en souhaitant la Bienvenue à tous.

Le Président remet à Michel DELCOURT et à Michel GUILLON le diplôme de Juge Olympique remis par la Fédération Colombophile de la 12^e Région et le diplôme d'Honneur de la F.C.F. et de la Fédération de la 12^e Région pour la participation de Michel DELCOURT aux Olympiades de POZNAN (Pologne en 2022) et de Michel GUILLON aux dernières Olympiades de MAASTRICHT (Pays Bas en Janvier 2024).

Il est rappelé les dates des différents concours Fédéraux 2024 :

- Samedi 1 Juin : ROY
- Samedi 15 Juin : Albert
- Samedi 29 Juin : Bruxelles Nat.
- Samedi 13 Juillet : Damme avec les Régions 5- 11- 12- 13- 14
- Samedi 27 Juillet : Amsterdam Nat.

Le concours Fédéral de Damme est incertain, la 11^e Région pourrait

Organiser un concours sur Namur. Dans le cas où celle-ci ne ferait pas ce concours, nous pourrions organiser un concours sur Hazebrouck.

Les permis de lâchers seront envoyés directement par Internet.

La 12^e Région organisera un Fédéral Jeunes sur Saint Sébastien à la date du 27 Juillet 2024.

La F.C.F. vient de publier de nouvelles règles pour le Championnat de France à partir de 2024 et a également créé le « Critérium National ». Ce « critérium National » sera destiné aux Régions possédant moins de 500 membres, soient toutes les régions, hormis la Région Hauts de France.

Compte Rendu Financier : Claude STROJEK :

Voir Annexe.

Yves ANDRIEUX rappelle les nouvelles règles en matière de vaccination : les ordonnances des vaccins doivent être désormais nominative.

De nouveaux imprimés ont été établie par la F.C.F. Annexe 10 : déclaration sur l'honneur de vaccination et Annexe 11 : déclaration sur l'honneur pour un lot de Pigeons Voyageurs. Ces imprimés concernent la Vaccination obligatoire contre la maladie de Newcastle.

Le prochain Congrès Fédéral se tiendra à Jarnac les 23 et 24 Novembre 2024 à Jarnac

La séance est levée à 18 H 30

Le Président

Le Secrétaire